

---

# Global Policy Network

---

<http://www.gpn.org>

## Le marché du travail au Mali

Soumis par:

### **GREAT**

### **Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique**

Université de Bamako

Tél (223) 2203852 – (223) 6741929

Fax (223) 2203852 – (223) 2231895

BP : E1255 Bamako – Mali

Email: [abouzator@yahoo.fr](mailto:abouzator@yahoo.fr)

Rapport rédigé par Abdramane TRAORE

Affiché à GPN le 13 Novembre 2003.

## Introduction

Pays connu par sa continentalité car n'ayant aucun débouché sur la mer, le Mali est un vaste pays pauvre s'étendant sur environ 1 240 192 km<sup>2</sup> avec plus de 10 millions d'habitants, le pays fait frontière avec 7 pays africains entre autre, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée le Niger et l'Algérie.

Au cœur de l'Afrique de l'Ouest, soumis aux zones climatiques soudanienne, sahélienne et saharienne, le Mali est un grand pays agro-pastoral qui redécouvre sa vocation minière avec l'exploitation de ses richesses aurifères.

Il se caractérise par son grand savoir-faire artisanal, sa forte culture marchande et la faiblesse de son tissu industriel.

Malgré des contraintes fortes liées en particulier au climat, à l'enclavement et à l'immensité du territoire, le Mali fait preuve d'un grand dynamisme.

En effet, depuis 1994, le pays, qui a su très habilement tirer profit de la dévaluation, affiche des résultats satisfaisants au plan macro-économique et financier. La croissance économique a dépassé celle de la population dont le rythme de progression annuelle est évalué en moyenne à 3,2 %.

L'inflation a été parfaitement maîtrisée, également on nota une évolution favorable des recettes budgétaires conjuguée à une meilleure maîtrise des dépenses qui a permis de réduire régulièrement le déficit budgétaire global hors dons.

Les grands équilibres macro-économiques ont été rétablis, l'endettement maîtrisé, l'économie libéralisée et le cadre des affaires refondues, mais un aspect très important de l'économie reste sans grand progrès notable, l'emploi. La question de l'emploi est préoccupante avec son corollaire de chômage dans un contexte de saturation de la fonction publique. Cependant le retour au pouvoir du général président fait naître beaucoup d'espoirs sur ce plan et quelques initiatives salutaires sont en cours d'expérimentation dans le pays.

Pour comprendre le problème de l'emploi, et d'une manière spécifique le marché du travail nous allons passer en revue des différents acteurs qui animent ce marché et les mécanismes qui en découlent donnant une réponse à certains aspects du chômage au Mali. De la riche expérience

syndicale du Mali aux complexités de la rémunération du salaire et de la pauvreté, nous allons peindre dans ce papier le marché du travail au Mali.

## **1. Situation économique d'ensemble**

L'économie malienne est une économie de rente, qui achète plus qu'il ne vende. De l'analyse d'une longue série d'observations, la croissance économique est à peine perceptible au niveau individuel (0,5% par an). En moyenne les services représentent 39% du PIB réel, soit un peu plus que tout le secteur agro-pastoral (25% pour l'agriculture et 13% pour l'élevage). A l'intérieur de l'agriculture, les principales activités sont, le riz, le coton et un certain nombre d'autres cultures de rente. A cette rente s'ajoutent, entre autres, celle du sous sol et des services. En dynamique, l'extraction minière et le coton enregistrent le plus forts taux d'accroissement moyen annuel, 4,4% respectivement 3,6%. On a l'image d'une économie assise sur les services et dont l'avenir dépend des mines et du coton.

Au prix constant, les échanges extérieurs du mali ont évolué, de 1980 à 1996, au rythme moyen annuel de 4,58% pour les exportations et de 4,78% pour les importations. Les exportations restent dominées par le coton (2/3 du total), le bétail sur pied et de plus en plus l'or. De l'autre côté le pays importe une gamme très variée de produits allant de l'équipement aux produits alimentaires en passant par ceux pétroliers.

Les efforts aujourd'hui en cours dans la zone UEMOA sont des tentatives certaines de pallier ces insuffisances parce que l'intégration économique est supposée bénéfique aux pays membres et que dans le contexte international actuel, plus aucun pays voire aucune région ne peut se soustraire de l'économie mondiale. Dans les échanges commerciaux, le Mali reste un importateur net de l'union, la balance commerciale est toujours déficitaire malgré le coup de fouet donné à l'économie depuis la dévaluation du franc CFA en 1994.

La situation monétaire d'ensemble est à une nette amélioration des avoirs extérieurs nets surtout pour les banques primaires, ceci à partir de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Le volume des crédits à l'économie croît sensiblement même si une légère baisse se dessine depuis 1996. Le taux de liquidité de l'économie se stabilise autour d'une masse monétaire égale à 40% du PIB total. Les avoirs extérieurs des institutions bancaires restent aussi importants que les crédits intérieurs sans doute à cause des taux créditeurs à l'étranger plus rémunérateurs.

L'investissement étranger au Mali sera financé sur emprunt à l'étranger. La politique des changes joue là un rôle très important, d'où l'arrimage du franc CFA la monnaie des principaux partenaires commerciaux de la zone franc. Cela devrait s'accompagner d'une plus grande rigueur dans les politiques budgétaires avec la difficulté prévisible de convergence de politiques économiques avec une Europe plus que jamais puissante.

Les contraintes au développement économique du Mali semblent nombreuses. On peut citer le coût élevé du facteur capital, l'insuffisance des infrastructures de base et le coût élevé des services publics ? faible productivité de la main d'œuvre, la continentalité du pays, la faiblesse de l'épargne locale. Les besoins de financement sont importants et les sources vraisemblablement peu nombreuses. La préoccupation demeure l'aide aux entreprises locales à accroître leur compétitivité afin de mieux faire face à la concurrence des produits importés, surtout en provenance des pays hors UEMOA, d'où la promotion de l'investissement et la modernisation du système productif existant. Evidemment, le code des investissements n'est pas le seul facteur l'investissement, bien d'autres et non des moindres existent.

Biens d'autres aspects et non des moindres de l'économie malienne sont perceptibles dans le tableau ci-dessous en quelques indicateurs socio-économiques du pays.

**Tableau n°1 : Quelques indicateurs socio-économiques du Mali**

Indicateurs	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB/tête en %	0.4	4.8	2.3	4.7	2.6	3.3	2.4
Taux d'Inflation	32.1	9.2	2.8	0.9	3	-0.5	3.3
Déflateur du PIB	33.4	13.3	6.6	1.0	6.7	-1.4	1.9
Taux d'Invest en %PIB	24.4	24.1	20.9	22.8	25.4	24.7	23.2
Balance commerciale	-223.7	-274.3	-256.8	-	-209.6	-222.8	-222.1
Service dette (milliard)				195.1			
Service Dette/Exports	61.7	38.2	37.8	41.0	43.6	52.2	57.5
Taux croissance réel	39.02	18.6	18.04	33.13	16.52	16.83	17.10
PIB	2.6	7	4.3	6.7	4.9	5.6	4.7
Taux Épargne %RND	13.7	11.5	10.2	17.4	20.4	17.4	15.5

Source : Comptes Économiques du Mali - DNSI 2000

Au cours de l'année 2000, l'économie malienne a enregistré une croissance de 4,7% correspondant au taux de croissance du PIB avec une inflation de 3,3%. Cette croissance s'est répercutée sur les emplois du PIB avec un accroissement en volume de 1,1% de la consommation finale, de

la variation de stocks, de 2,4% de la FBCF, de 3,9% des biens et services exportés et d'une diminution des biens et services importés de 2,5%. Il faut noter que certaines branches d'activité ont beaucoup contribué à la formation du PIB. Si les valeurs des branches Elevage et Pêches ont respectivement augmenté de 0,6% et 1,4% à causes des différentes reformes en cours et de la bonne pluviométrie, alors celle de l'Agriculture industrielle a régressé de 9,4% suite à une baisse de production du coton graine de 11,49% malgré l'accroissement de production de l'arachide, du tabac et du blé. Cette baisse de la production de coton devait atteindre 52% en l'an 2001. Cette forte baisse de la production cotonnière qui passa de 530 000 tonnes en 2000 pour atteindre seulement 242 000 tonnes en 2001 a pour principale cause, le mouvement de boycott des paysans cotonniers face à la baisse des prix aux producteurs. L'accroissement de la valeur ajoutée de la branche « produits d'extraction » de 11,1% est due uniquement à l'augmentation de la production d'or. La valeur ajoutée de l'Industrie a elle augmenté de 4,94% due aux industries agroalimentaires et textiles. Les difficultés majeures des industries sont liées à l'écoulement des produits fabriqués et à l'approvisionnement des usines en matières premières et consommables.

La branche « bâtiments et travaux publics » (BTP) a dégagé une valeur ajoutée en hausse de 5%. Ce meilleur indicateur d'appréciation du niveau de développement d'un pays peut s'expliquer par les réalisations faites dans la construction de diverses infrastructures telles que les routes, les barrages, les écoles, les centres de santé, les stades omnisports, etc. La réalisation des travaux en BTP dans le cadre de COCAN 2002 ont beaucoup contribué à l'accroissement de la valeur ajoutée de la branche en 2000.

Le Mali fait partir des pays les plus endettés du globe, le service de la dette dépasse en ces dernières années les 50 milliards. Le ratio service de la dette sur les exportations est très timide excepté les deux années 1994 et 1997.

En une période très récente, les tendances ont favorablement changées. Les investissements miniers ont propulsé les statistiques aurifères du pays. L'or est devenu le premier produit d'exportation depuis 2000. Les télécommunications ont atteint un taux moyen annuel de croissance de 6% avec l'avènement de la téléphonie mobile. Actuellement, deux opérateurs se partagent ce vaste marché de cellulaire (Malitel et Ikatel) pour le bonheur d'un peuple dont le ratio téléphone par habitant est le plus faible de la sous région.

La bonne projection de l'économie a été quelque peu affectée par un certain nombre de chocs exogènes. La situation fragile des finances publiques a subi de pleins fouets la chute des cours du coton. Les événements politiques en Côte d'Ivoire (la guère civile née de la mutinerie du 19 septembre 2002) a aggravé cette situation économique et financière précaire en raison de leurs effets défavorables. La fermeture des frontières pendant une longue période a eu un impact direct sur la circulation des marchandises et les coûts de transport. On peut ajouter à cela l'important flux de déplacements de populations ayant entraîné des conséquences humanitaires graves dont la gestion a beaucoup coûté au budget national malien. Ces événements déplorables en Côte d'Ivoire ont aussi engendré des situations de chômage technique (pour les entreprises et industries dont les intrants transitent par ce pays) et temporel pour d'autres catégories de travailleurs (chauffeurs, transitaires, courtiers en douanes etc.). Les premières estimations donnaient un manque à gagner de 4 milliards de franc cfa pour le budget d'Etat.

## **2. Le mouvement syndical au Mali**

Le syndicat joue un rôle très important dans le dispositif de l'emploi. Historiquement le Mali n'a connu qu'une seule centrale syndicale jusqu'à une période récente. C'est immédiatement après l'éclatement de la Fédération du Mali que la République Soudanaise proclamera son indépendance le 22 septembre 1960. Au lendemain de son indépendance, les syndicats maliens qui étaient affiliés à l'UGTAN et n'appartenaient à aucune organisation hors de l'Afrique, poursuivent leur lutte pour l'unité syndicale africaine, un instrument du combat pour l'unité africaine, arme idéale pour faire barrage à l'impérialisme en Afrique et permettre la consolidation et la viabilité de son indépendance.

En juillet 1963 se tenait le premier congrès des syndicats de la République du Mali. L'Union Territoriale des Travailleurs du Soudan devenait l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). Ainsi, 12 Syndicats Nationaux de types fédérations se substitueront aux 32 syndicats existants. Ces syndicats nationaux comporteront des sections nationales et des comités de base.

## Tableau n°2 : Effectifs des centrales syndicales du Mali

Centrales syndicales	Nombre de syndicats affiliés	Nombre de membres
UNTM	12	48 000
CSTM	4	15 000

Source : UNTM 99 – CSTM 2000

Face à la détérioration des repères et à la quête de démocratisation dans la plupart des pays et dont le prélude fut annoncé par le « vent de l'Est » avec la dislocation du bloc Soviétique, l'UNTM tirant leçon de l'histoire et voulant toujours marquer cette période de son sceau, a tenu un Conseil Central Extraordinaire à la Bourse du Travail à Bamako les 28 et 29 Mai 1990.

Au cours de ces assises mémorables, l'UNTM a vivement demandé au régime en place la déconstitutionnalisation du Parti et la révision générale de la Constitution. L'histoire a retenu ainsi que l'UNTM, en tant que corps social organisé, a été la première et principale force du pays à demander officiellement l'ouverture démocratique, malgré les menaces et les intimidations du pouvoir. Il faudra noter le rôle primordial que l'UNTM a joué dans le renversement du régime dictatorial de Moussa Traoré en Mars 1991, ce qui a d'ailleurs valu l'insigne honneur à la centrale syndicale de présider aux destinées du mouvement démocratique sous la haute direction de son Secrétaire Général. La bourse du travail était devenue le quartier général de tout le mouvement démocratique.

Mais après le congrès de décembre 1992, une grave crise a secoué l'UNTM ayant entraîné les suspensions du Secrétaire Général et de son Adjoint. Malgré tous les bons offices de médiation, la crise devait aboutir à la division de la centrale syndicale et la création d'une nouvelle sous le nom de CSTM (Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali). La CSTM a été officiellement fondée en décembre 1997 et a tenu son congrès constitutif les 27 et 28 avril 1998. Elle regroupe tous les secteurs socio-économiques et culturels du Mali. Cette centrale regroupe environ 15 000 adhérents regroupés sous quatre syndicats du Mali.

Cependant, comme il est désormais de tradition dans le milieu syndical, des scissions continuent au sein de certains syndicats. La dernière en date est celle du syndicat des compressés de la fonction publique qui donna naissance à un nouveau syndicat (UNTCM).

### **3. Marché du travail et chômage au Mali**

Au Mali, on distingue généralement trois catégories principales de sources d'information sur la population et l'emploi que sont :

- Les recensements de population et enquêtes auprès des ménages
- Les recensements et enquêtes auprès des établissements et des entreprises et
- Les statistiques administratives

En réaction à la difficile situation de l'emploi, un certain nombre d'actions ont été initiées, et cela dans un cadre institutionnel bien élaboré.

#### **3.1. Cadre Institutionnel**

Le cadre institutionnel qui régit le marché du travail est multiforme, il va de l'Administration jusqu'aux structures organisationnelles et professionnelles.

##### **3.1.1. Le Ministère de l'Emploi, de la Fonction Publique et du Travail**

Ce ministère est chargé de :

- L'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques de l'Etat en matière d'emploi;
- La définition et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de formation professionnelle, de formation continue et de perfectionnement;
- La protection sociale des travailleurs et leurs familles;

Le ministre est aidé dans ces tâches par un Secrétariat Général et une Direction Nationale de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale. Cette dernière assure la coordination et le contrôle technique des Directions Régionales et de l'Office National de la Main d'œuvre et de l'Emploi qui assure la mise en œuvre des politiques de l'Emploi.

##### **3.1.2. L'Office National de la Main d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE) versus ANPE (Agence National pour la Promotion de l'Emploi)**

Créé en 1991, l'ONMOE est un établissement public à caractère administratif comprenant deux services spécialisés (Centre de Perfectionnement et de Reconversion – Cellule d'Appui à l'Insertion des

Jeunes Diplômés) et quatre divisions. Les deux services spécialisés s'occupent respectivement de la formation, du perfectionnement et de la reconversion des travailleurs des entreprises d'une part, et d'autre part du conseil-orientation et de placement des jeunes diplômés sans emploi. Avec la nouvelle réforme de l'emploi dans le but d'une meilleure adéquation emploi formation de cette année 2002, l'ONMOE a été transformé en ANPE (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi)

### **3.1.3. L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF)**

L'Observatoire a été créé en 1996 et dirigé par un Directeur est orienté et contrôlé par un Comité de Pilotage et un Comité Technique. Le Comité de Pilotage en plus des représentants du Comité Technique que sont le Ministère du Tutelle, de l'ONMOE, de l'UNTM et de la FNEM, comprend également treize départements ministériels, le Commissariat au Plan, le Commissariat à la Promotion Féminine, l'APCAM, la CCIM, le FAFPA et la FNEM.

L'Observatoire est investi d'un certain nombre de missions dont :

- La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations relatives au marché du travail et à la structure des emplois;
- La mise à la disposition du public et des décideurs des éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi;
- Création et la mise à jour régulière d'une banque de données sur l'emploi et la formation;

Ces dernières années l'OEF a développé certaines initiatives en faveur surtout des femmes qui donnent déjà des résultats fort appréciables.

En plus de ces structures existent certaines organisations professionnelles qui contribuent au bon fonctionnement du marché du travail au Mali.

### **3.1.4. Les Organisations professionnelles**

Au nombre de ces organisations professionnelles nous pouvons citer :

- La Fédération Nationale des Employeurs du Mali (FNEM)

Composée d'une vingtaine de groupements professionnels, la FNEM créée depuis 1980 est un partenaire social incontournable représentant les entreprises du secteur formel. Elle veille spécifiquement à la réhabilitation des unités de production existantes, à la définition d'une véritable politique

d'industrialisation, à l'adaptation de la fiscalité par secteur d'activité et à l'organisation du marché intérieur pour lutter contre la fraude et la contrebande.

- La Chambre des métiers

Créé en 1993 et placé sous la tutelle du Ministre de l'Artisanat, la Chambre des métiers a pour mission essentielle la tenue du répertoire des métiers et l'amélioration de la rentabilité des entreprises artisanales et de contribuer à l'extension du secteur. La Chambre des métiers dans sa dynamique a abouti à la création de la FNAM (Fédération Nationale des Artisans du Mali) composée de 72 groupements d'artisans implantés à travers le pays.

A côté de ces organisations professionnelles il faudra en ajouter d'autres non moins importantes, mais donc la dimension emploi est moins mise en exergue. On peut citer :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
- Les Chambres d'Agricultures du Mali
- L'Union Nationale des Travailleurs du Mali
- Bureau du Modérateur du Cadre de Concertation Etat/Secteur Privé

### **3.1.5. Les investissements publics**

Les chantiers à haute intensité de main d'œuvre ont vu le jour dans le but de résoudre la crise de l'emploi. A l'origine, on est parti du constat que plus de la moitié des budgets d'investissement était consacré à la création et à l'entretien des infrastructures. Des programmes spéciaux de travaux publics de première génération étaient des programmes d'urgence exécutés en régie et générant essentiellement des emplois temporaires. Afin d'atténuer les coûts sociaux de l'ajustement structurel là où ils sont le plus évident – en milieu urbain – le Gouvernement et la Banque Mondiale ont lancé au Mali un programme similaire à celui qui avait d'abord été entrepris au Sénégal, puis reproduit dans d'autres pays de la sous-région, afin de répondre simultanément aux problèmes du chômage, de la dégradation des conditions de vie, et des difficultés des PME nationales. Ces programmes ont pour but de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie en milieu urbain en proposant aux entreprises locales, sur un mode concurrentiel, un volume important de travaux d'infrastructure réalisés par des méthodes à haute intensité de main d'œuvre. L'exécution

de ce programme de « travaux d'intérêt public pour l'emploi » a été confiée à une association reconnue d'utilité publique – AGETIPE Mali-. L'AGETIPE a pour tâche principale de faire réaliser ces travaux d'intérêt public en utilisant un fort coefficient de main d'œuvre et accessoirement de contribuer à la formation des agents des collectivités locales, des bureaux d'études et des entreprises. Les principaux objectifs étaient de :

- Créer au moins à titre temporaire un nombre significatif d'emplois nouveaux;
- Améliorer le savoir-faire de la main d'œuvre, la compétitivité des entreprises et l'efficacité des institutions publiques impliquées, pour accroître la capacité de réponse de l'économie aux opportunités de création d'emplois durables;

Du point de vue création d'emplois, l'impact des programmes de l'agence équivalait les 6000 emplois permanents en moyenne depuis son origine.

A ceci, il faut ajouter les efforts louables fournis par le FAFPA ( Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage) dans l'appui à la formation professionnelle.

Le plus grand chantier du Général président est sans conteste le «développement humain et social» dont les grands axes donnent une bonne place à l'emploi des jeunes et à l'habitat social. L'emploi, qualifié de bombe sociale en référence certainement au rôle explosif joué par la jeunesse dans la révolution de mars 1991, occupe le premier rang des défis à relever. Pour garantir «un emploi stable et un emploi pour tous », le gouvernement de la République, certainement pas pour embellir le bilan de la première année du nouveau Président, vient d'ouvrir un vaste chantier d'emploi des jeunes. Ce projet intitulé «Programme emploi jeunes» est destiné à donner du boulot à 37.500 jeunes de 15 à 40 ans d'ici 2007. Une aubaine pour des milliers de jeunes diplômés et de jeunes désœuvrés et un immense espoir donc pour des milliers de familles maliennes qui perdent espoir de jour en jour à cause du taux élevé des jeunes diplômés sans emploi.

### **3.2. Le fonctionnement du marché**

Le problème de l'emploi est perçu par les autorités comme une priorité nationale, facteur de développement du pays. C'est ainsi qu'a été créé le PNA/ERP ( Programme National d'Actions pour l'Emploi en vue de Réduire

la Pauvreté) s'inscrivant dans la perspective de création d'emplois et de mise en place d'un système d'information sur le marché du travail et la pauvreté.

### 3.2.1. Emploi et sa rémunération au Mali

Au titre de l'article L1 de la loi 92-020 du 23 septembre 1992 portant Code du travail, est considéré comme travailleur, toute personne en activité professionnelle contre rémunération sous l'autorité d'une autre personne appelée employeur, à l'exception des fonctionnaires, des magistrats et des membres des forces armées.

**Tableau n°3: Revenu et conditions d'activité par secteur institutionnel**

	Tous actifs occupés					Travailleurs dépendants	
	Durée hebdo moyen (heures)	Revenus mensuels (en millier de FCFA)				%travailleurs avec contrat	%travailleurs avec bulletin de paie
	Moyen	médian	1er quartile Q1	3 <sup>ème</sup> quartile Q3			
Administration publique	40.4	88	70	50	97	84.3	92.8
Entreprises publiques	41.3	96	62	45	110	83.3	84.5
Entrep privées formelles	49.4	111	60	35	95	61.5	60.3
Entrep privées informelles	49.9	45	30	15	50	16.2	11.1
Entreprises associative	44.4	99	70	40	110	73.8	66.7
Personnel de maison	62.4	9	6	5	7	4.0	2.1
<b>Ensemble</b>	<b>49.5</b>	<b>57</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>41.4</b>	<b>40.5</b>

Source : OEF mars 2002

Ce tableau montre la distribution du revenu et les conditions d'activité par secteur institutionnel. Ainsi, nous constatons que parmi les travailleurs, ce sont les personnels de maison qui consacrent plus d'heures de travail par semaine soit 62.4 heures contre 40.4 heures pour ceux de l'Administration publique. Cependant ce personnel de maison appelé communément « boys et ou bonnes » a un salaire moyen qui n'atteint pas 10000 FCFA soit

l'équivalent de 13 dollars US par mois. Les meilleures rémunérations du marché du travail au Mali sont faites au niveau des entreprises privées formelles où le salaire moyen mensuel tourne autour de 111000 F cfa (soit 159\$ US). En ce qui concerne la situation du travail, si une grande majorité des travailleurs de l'Administration publique, des entreprises publiques et des entreprises privées formelles jouissent d'un contrat de travail et ont aussi un bulletin de paye, tel n'est pas le cas pour ceux des entreprises privées informelles et du personnel de maison. Malgré cette situation précaire des travailleurs du secteur informel, il reste toujours un secteur à grande population.

Au Mali, l'importance du secteur informel a été perçue depuis les années 1970. Avec l'instauration du concours d'entrée à la fonction publique en 1983, le secteur informel s'est davantage révélé une pépinière d'emplois visant à la résorption du chômage. A la faveur de la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994 et l'effritement du pouvoir d'achat des consommateurs, les activités du secteur informel ont pris une ampleur considérable surtout en milieu urbain. Ces activités constituent, non seulement des stratégies de survie mais contribuent également au développement économique du pays.

L'étude initiée en 1996 par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (bilan de l'emploi 1996) a révélé beaucoup de caractéristiques de ce secteur. C'est ainsi que l'âge moyen de la filière a été fixé à 6 ans, aussi on a pu dénombrer au titre d'activité principale 1 176 064 personnes actives occupées par le secteur. En marge de ces actifs principaux, des actifs d'autres secteurs (rural et moderne) exercent des activités informelles à titre secondaire soit 477 587 personnes. Également, il faut noter la participation des chômeurs et inactifs à des activités informelles à titre temporaire.

**Tableau n°4 : L'emploi informel selon le milieu**

Milieu	Emploi informel	Emploi total	Informel /total
Urbain	370 590	521 656	71%
Rural	80 474	3 220 920	25%
<b>Total</b>	<b>1 176 064</b>	<b>3 742 576</b>	<b>31%</b>

Source : OEF 1996

La répartition salariale de 1998 à l'an 2000 montre une légère amélioration de la situation. Non seulement les effectifs ont évolué, mais aussi les salaires moyen (de 139 000 F cfa à 150 000 FCFA) et médian (96 000 à

106 000 FCFA). Quant au premier quartile, la tendance est plutôt à la baisse (de 81 à 79).

**Tableau n°5 : Répartition salariale de 1998 à 2000**

Répartition salariale	1998	1999	2000
Effectif	18792	19872	19543
Salaire moyen	139	146	150
Salaire médian	96	99	106
Quartile 1	81	81	79

Source : OEF mars 2002

L'article D.86 – 10 du Décret 96 – 178/PRM du 13 juin 1996 fixant les modalités et application des dispositions du Code du travail, fixe les taux mensuels de salaire minimum :

Catégorie I	21 936 FCFA
Catégorie II	23 338 FCFA
Catégorie III	25 641 FCFA
Catégorie IV	28 947 FCFA
Catégorie V	32 346 FCFA
Catégorie VI	33 646 FCFA
Catégorie VII	35 049 FCFA

Cependant, force est de constater que certaines catégories de travailleurs continuent à percevoir des salaires nettement en dessous de ces minima, c'est généralement le cas de beaucoup d'ouvriers et du personnel de maison.

Le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) a aussi évolué en ces dernières années. Le tableau suivant montre l'évolution du salaire minimum dans le secteur public selon les grades pendant quelques années.

**Tableau N°6 : Revenu minimal et salaires dans le secteur public au Mali, de 1995 à 2000 (en CFA par mois)**

	1995	1997	1999	2000 est
<b>Travailleurs contractuels</b>				
<b>Rémunération minimum pour travailleurs non qualifiés de l'agriculture (SMAG)</b>	<b>21015</b>	<b>23224</b>	<b>24085</b>	<b>24085</b>
Rémunération de Base	11265	13474	14335	14335
Indemnité spéciale	1000	1000	1000	1000
Indemnité du coût de la vie	2250	2250	2250	2250
Indemnité de solidarité	6500	6500	6500	6500
<b>Salaire minimum pour travailleurs non qualifiés hors agriculture (SMIG)</b>	<b>20965</b>	<b>23301</b>	<b>24162</b>	<b>24162</b>
Rémunération de Base	11138	13474	14335	14335
Indemnité spéciale	1000	1000	1000	1000
Indemnité du coût de la vie	2250	2250	2250	2250
Ajustement de mars 1980	77	77	77	77
Indemnité de solidarité	6500	6500	6500	6500
<b>Salariés de la fonction publique</b>				
<b>Grade 100</b>	<b>33800</b>	<b>34040</b>	<b>37254</b>	<b>41637</b>
Salaire de base	24800	26040	29254	33637
Allocation familiale	1500	1500	1500	1500
Allocation Spéciale	1000	0	0	0
Allocation de solidarité	6500	6500	6500	6500
<b>Grade 316</b>	<b>81868</b>	<b>85786</b>	<b>95942</b>	<b>109677</b>
Salaire de base	78368	82286	92442	106177
Allocation familiale	1500	1500	1500	1500
Allocation de solidarité	2000	2000	2000	2000
<b>Grade 650</b>	<b>164700</b>	<b>172760</b>	<b>193650</b>	<b>221998</b>
Salaire de base	161200	169260	190150	218498
Allocation familiale	1500	1500	1500	1500
Allocation de solidarité	2000	2000	2000	2000

Source : Autorités Maliennes

De 1995 à 2000 les rémunérations ont sensiblement évolué, que se soit dans la fonction publique ou avec les travailleurs contractuels. Malgré cette sensible augmentation, les salaires restent faibles au Mali par rapport à ses

voisins de la sous région tels le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal.

Un autre problème et non des moindres est celui de la recherche de l'emploi. En plus du problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande déjà soulevé il y a un bon moment, auquel d'ailleurs l'OEF s'est attelé depuis sa création, la recherche de l'emploi est soumise à beaucoup d'asymétrie d'information.

Les canaux formels de recherche de l'emploi sont totalement boudés par les chômeurs. En fait, deux sur trois des chômeurs utilisent des relations personnelles (parents ou amis) pour accéder à un emploi. Les bureaux privés de placement ont aussi étalé leur limite avec une bonne dose de clientélisme et de corruption et souvent même de chantage. Toute chose qui contribue au mauvais fonctionnement du marché. Les annonces aux journaux de la place n'attirent plus les demandeurs d'emploi, car le système a montré des défaillances où dans certains cas le poste est déjà pourvu avant l'avis de recrutement. Malgré les efforts fournis par l'ANPE (l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi) en terme de croissance annuelle, l'emploi reste dominé à plus de 80% par le recrutement direct. Les privés embauchent timidement, surtout avec l'intégration sous régionale la compétition est plus rude dans les privés et va généralement en faveur des étrangers plus qualifiés que les nationaux.

**Tableau n°7 : Mode d'embauche au Mali de 98 à 2000**

Mode d'embauche	1998	1999	2000	Croissance annuelle
Direct	89%	81%	86%	11.4%
ANPE	9%	16%	12%	30.6%
Privé	2%	3%	2%	2.9%
<b>Total</b>	<b>699</b>	<b>1028</b>	<b>893</b>	<b>13%</b>

Source : OEF mars 2002

Il existe une très grande disparité dans l'embauche au Mali lié au genre. Le tableau suivant montre à tous les niveaux que les hommes sont plus embauchés que les femmes. Ce constat peut nous emmener à penser à une discrimination au niveau du marché du travail au Mali. Mais, il n'en est rien, car une récente étude venait de montrer le contraire, d'ailleurs dans le cas du Mali on peut plutôt penser à une discrimination positive à l'endroit de la femme. C'est dire qu'à qualification égale, la femme a plus de chance devant l'emploi que l'homme. D'ailleurs, il est très fréquent au Mali de constater dans les avis de recrutement des expressions du genre « les

candidatures féminines sont encouragées » ou « 60 % de places sont réservées aux femmes ».

**Tableau n°8 : Embauche par sexe au Mali de 1998 à 2000**

Embauche/sexe	Jeunes diplômés			Premier emploi			Déjà travaillé		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Hommes	243	325	322	188	239	239	173	211	209
Femmes	42	78	65	41	28	28	13	33	33
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>403</b>	<b>387</b>	<b>229</b>	<b>267</b>	<b>267</b>	<b>186</b>	<b>244</b>	<b>242</b>

Source : OEF mars 2002

En plus des inégalités de sexe constatées devant l'emploi, il faut noter aussi la proportion non négligeable des jeunes diplômés et le fait qu'ils sont à la recherche de leur premier emploi. A côté de ceux ci existe une bonne population à la recherche d'emploi, mais qui ont déjà travaillé. Ces derniers sont souvent, ceux qui n'ont pas bénéficié d'un emploi stable ou qui se sont retrouvés dans cette situation par suite de compression ou de licenciement. Il y a aussi ceux qui cherchent un meilleur emploi par rapport au présent.

### 3.2.2. Le chômage au Mali

Le chômage est défini en fonction de certains paramètres dont la population active. Est active toute personne en âge de travailler, soit qui a un emploi (actif occupé), soit qui est en chômage. Les actifs sont de deux ordres sur le marché du travail, ceux qui ont un emploi (actif occupé) et ceux à la recherche d'un emploi (chômeur). Le taux d'activité est la proportion de personnes qui se présentent en un moment donné sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler. Ces taux peuvent être mesurés au sens BIT, comme au sens élargi. Un chômeur au sens BIT est une personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler. Tan disque le sens élargi de cette définition au Mali accepte le fait que cette personne n'ait pas entreprise une démarche quelconque pour avoir du travail.

Le taux de chômage mesure la proportion de personnes se présentant sur le marché du travail et qui ne trouvent pas d'emploi, il est donc égal au total des chômeurs rapporté à la population active.

**Tableau n°9: Évolution de la population totale/population active et taux d'activité de 76 à 97**

statut	RGPH 1976	ED 1985	RGPH 1987	ENAEM (ESI) 1989	EMCES 1994	OEF 1996-97
Population totale	6 394 918	7 346 382	7 696 348	7 721 076	8 071 000	8 334 817
Population active	3 808 053	3 229 500	3 275 538	3 372 961	4 476 772	3 154 169
Taux brut d'activité	59.5	44	44.5	38.1	57.9	37.8
Salaire brut moyen	-	-	54 358	-	-	84 312
Taux de chômage	1.1	2.2	0.8	1.3	1.4	3.1
Pop secteur informel	193 776	-	-	382 975	662 115	1 176 064

Source : OEF 97

Ce tableau nous donne beaucoup d'informations sur le marché du travail, même si les sources d'informations ne sont pas identiques. La population active n'a pas beaucoup évolué de 1976 à 1997 malgré le pic de 1994 de l'Enquête Malienne de Conjoncture Économique et Sociale (EMCES). Mais du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1976 à l'Enquête Démographique (ED) de 1985, le taux de chômage a doublé pour ensuite observer une baisse en 1987. Le taux de chômage n'a presque pas changé de 1989 à 1995 alors qu'à la même période le taux brut d'activité a grimpé. Ce tableau nous donne également une idée de l'évolution de la population occupée du secteur informel. Si ce secteur enregistrait 193 776 acteurs en 1976, aujourd'hui ce nombre a presque été multiplié par six, soit 1 176 064.

En 2000, la situation des actifs se présentait comme suit à Bamako :

**Tableau n°10 : Situation des actifs au Mali en 2002**

Situation	Actifs occupés	Chômeurs au sens BIT	Chômeurs découragés	Inactifs au sens BIT	Taux d'activité sens BIT	Taux d'activité élargi
<b>Effectif</b>	<b>292086</b>	<b>24078</b>	<b>51293</b>	<b>389439</b>	<b>41.8%</b>	<b>48.5%</b>

Source : OEF mars 2002

Aux vues de ces résultats, on peut affirmer que le chômage n'est pas un phénomène alarmant au Mali. De 1976 à 1997 le taux de chômage atteint difficilement 3%. Le tableau en dessous montre que le chômage est plus un phénomène féminin que masculin, aussi le taux en 2000 semble bien élevé par rapport aux autres années. Ceci est dû en partie aux différences de base de données et à la définition qui a été calquée sur le BIT en 2000

**Tableau n°11: Taux de chômage selon le sexe à Bamako en 2000**

Taux de chômage	de Hommes	Femmes	Total
BIT	6.9%	9.0%	7.6%
BIT élargie	13.2%	31.3%	20.5%

Source : OEF mars 2002

Dans les pays développés, un bon niveau d'instruction et notamment un diplôme de l'enseignement supérieur sont en quelque sorte un remède pour sortir du chômage. Dans le cas du Mali il n'en est rien et le chômage touche indifféremment toutes les catégories de la population. A titre d'exemple, le taux de chômage est de 15.9% pour les personnes n'ayant pas fréquenté l'école et de 25.9% pour les titulaires d'un CEP, par contre il est de 32.4% pour les titulaires de CAP ou du BT et de 17.4% pour les personnes ayant au moins le BAC.

**Tableau n°12: Situation du chômage en 1994**

chômage/genre	1994	
	Urbain	Rural
Hommes	25793	12913
Femmes	20657	6554
<b>Total</b>	<b>46450</b>	<b>19467</b>

Source : OEF 96

La situation de 1994 est édifiante, si l'on tend timidement vers l'égalité homme – femme devant le chômage en milieu urbain, en milieu rural c'est plutôt les hommes (environ le double) qui sont en chômage.

Le chômage est plutôt un phénomène rare dans le milieu rural, car les entreprises sont le plus souvent des exploitations familiales, l'insertion dans les activités économiques se fait de façon naturelle pour les bras valides. Dans le secteur rural, le problème de chômage se ramène à celui de sous emploi

**Tableau n°13 : Caractéristiques des chômeurs**

Caract.	Effectifs	%	Age moyen	Nombre d'années d'études	Durée moyenne du chômage(mois)	Durée hebdom du travail espéré	Salaire de réservation en FCFA
Primo demandeur	65000	85.5	25.9	5.6	51	40.3	45000
Anciens occupés	11000	14.5	36.8	5.7	54	43.4	52000
<b>Ensemble</b>	<b>76000</b>	<b>100</b>	<b>27.4</b>	<b>5.6</b>	<b>51</b>	<b>40.8</b>	<b>46000</b>

Source : OEF mars 2002

Plus de 85% des chômeurs sont à la quête de leur premier emploi dont l'âge moyen tourne autour de 25 ans. Les chômeurs (primo demandeurs) qui sont à leur premières demandes font en moyenne 51 mois avant d'avoir une situation, donc plus de 4 années. Ce délai paraît trop long pour des jeunes qui viennent de quitter les bancs de l'école. Ils risquent de vieillir dans le chômage entraînant une perte d'efficacité (désapprendre) et la tentation à des actes malsains dû au découragement. Leur salaire de réservation est de 45 000 FCFA. Par contre, les anciens occupés ont un salaire de réservation plus élevé et durent plus dans le chômage.

La complexité de l'analyse du marché du travail au Mali vient plus du fait que les maliens sont des débrouillards, ne travaillant pas le plus souvent dans leur domaine de formation. Et un revirement total est toujours le bienvenu, même si c'est dans le secteur informel, pourvu qu'on arrive à joindre les deux bouts.

#### **4. L'État de pauvreté du pays**

Loin d'être un effet de mode la pauvreté est l'une des priorités du Mali. Le pays détient un triste record en matière de pauvreté dans le monde en témoigne les différents rapports sur le Développement Humain Durable. Le Mali a été admis à l'initiative PPTTE (Pays Pauvre Très Endetté) en septembre 1998. Auparavant en vue de réduire la pauvreté dans le pays par des politiques ciblées et appropriées, le Mali créera un observatoire chargé d'analyser et de produire des statistiques fiables servant de repères pour les décideurs ODHD/LCP (Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté).

## 4.1. Les indicateurs de pauvreté

Les quatre indicateurs de base permettant d'apprécier le niveau de la pauvreté dans le pays ont été élaboré par l'ODHD depuis sa création à nos jours, à savoir : le seuil de pauvreté (Z), l'incidence de la pauvreté ou taux de pauvreté (P0), la profondeur de la pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2). Le tableau ci dessous nous donne ces différents indicateurs de 1989 à 1996.

**Tableau n°14 : Évolution du seuil et taux de pauvreté au Mali (seuil en F CFA)**

Indicateurs	1989	1994	1996	1998	1999
Seuil pauvreté (Z)	110000	77204	102971	103130	97843
Taux de pauvreté (Po)	40.8%	68.8%	71.6%	69%	64.2%
Profond pauvreté (P1)	31.9%	46.9%	48.4%	31%	44.3%
Sévérité pauvreté (P2)	14.1%	26.9%	28.4%	17.3%	24.4%

Source : DNSI2000-ODHD2000

Le seuil de pauvreté (Z), est la limite au dessous duquel une personne peut être qualifié de pauvre. Il s'agit du niveau minimum de consommation nécessaire pour permettre à un individu d'une société donnée de subsister. Deux éléments sont alors à prendre en compte : d'une part, ce qu'il faut dépenser pour se procurer un niveau minimum de nutrition et autres nécessités de la vie et, d'autre part, ce qu'il faut dépenser, et dont le montant varie d'un pays à l'autre, pour pouvoir participer à la vie quotidienne de la société. Le calcul du seuil de pauvreté pour les années 1996 et 1998 se fonde sur, d'une part, la norme de l'OMS, qui fixe à 2 450 Kilocalories comme étant le besoin énergétique journalier d'un individu d'âge adulte bien portant et d'autre part, la consommation en équivalent riz (3 500 Kilocalories par Kg) qui peut lui apporter une telle quantité d'énergie. Au Mali, ce seuil a sensiblement varié au fil des années. Ce seuil était très élevé en 1989 (110000FCFA) pour tomber en 1994 à 77204. En 1999 le seuil de pauvreté s'est retrouvé à 97843 FCFA. L'indicateur P0 mesurant l'incidence de la pauvreté a baissée de -1.8% entre 1996 et 1998. Cette tendance à la baisse continua jusqu'en 1999. Pour la profondeur de la pauvreté et la sévérité, l'année 1998 fut une année exceptionnelle, les deux

indicateurs sont particulièrement faibles. Par contre ces mêmes indicateurs P1 et P2 n'ont cessé d'augmenter de 1989 à 1996.

## 4.2. Les indicateurs de pauvreté par zone

Ils existent plusieurs disparités entre les indicateurs de pauvreté du milieu rural et ceux du milieu urbain. Il ressort toujours qu'en matière de pauvreté les zones urbaines s'en sortent mieux que les zones rurales.

**Tableau n°15 : Évolution des indicateurs selon la zone au Mali**

Indicateurs	1989		1994		1996		1998		1999	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
<b>P0</b>	15.0	46.7	36.6	75.6	40.6	78.3	36.3	76	31.2	71.3
<b>P1</b>	27.7	32.2	33	48.3	33.9	50	12.1	35.1	31.1	45.5
<b>P2</b>	12.4	14.2	14.8	28.1	15.6	29.8	5.5	19.8	13.3	25.5

Source : DNSI2000-ODHD2000

Ces données montrent qu'au Mali la pauvreté est un phénomène rural. De façon générale, plus de 70% des ruraux sont des pauvres. Le niveau est légèrement à la baisse mais tout de même avec une grande ascendance du rural sur l'urbain (plus du double). Cette inégalité zonale persiste non seulement avec la profondeur de la pauvreté mais aussi avec sévérité de la pauvreté. Le niveau faible de la profondeur de la pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural pourrait s'expliquer par une forte concentration des activités génératrices de revenu dans le milieu urbain. Ceci est un indice qu'il sera plus facile d'éradiquer la pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural.

La sévérité de la pauvreté est particulièrement alarmante en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela veut dire que la près du quart (près de 25%) des pauvres ruraux sont dans un état de dénuement total.

Les statistiques par zone agro-climatiques donnent une autre vision spatiale du phénomène. Le rural sud apparaît comme la zone la plus pauvre du pays (près de 88% en dessous du seuil), alors qu'en tenant compte des facteurs climatiques favorables (pluviométrie, fertilité du sol) cette partie sud devait être la plus prospère.

En plus de la pauvreté sévit une inégalité dans la population mais qui tend à baisser depuis la dévaluation du FCFA grâce aux politiques et diverses

actions de solidarité. La lutte contre l'exclusion sociale est une des priorités gouvernementales. Dans le but de pérenniser ces actions en faveur des couches les plus vulnérables le gouvernement a décrété le mois d'octobre comme mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. L'indice d'inégalité de GINI est passé de 44% en 1994 à 42% en 1996. Depuis l'année dernière une agence chargée de la solidarité a vu le jour ainsi qu'une banque de solidarité pour faire fléchir les tendances actuelles de l'état de pauvreté et d'inégalité.

## **Conclusion**

Les bonnes performances macro-économiques du Mali sont de nature à occulter l'épineuse question du chômage. Beaucoup d'acteurs interviennent sur le marché du travail dont leurs efficacités ne sont pas toujours perceptibles. Maintenant que des bureaux privés de placement existent à côté du bureau public de l'ANPE et de ses représentations dans toutes les régions du pays, il faut un système plus rapide de transmission des données des bureaux de placement à l'OEF afin que celui-ci puisse procéder à des traitements et analyses du marché du travail dans les meilleurs délais. De nombreux indicateurs, en dehors de ceux en usage, peuvent être suivis et analysés pour des corrections de dysfonctionnement du marché et pour l'adoption de politique cohérente d'appui aux personnes sans emploi et probablement dans la pauvreté. La lutte contre le chômage est une composante essentielle de la lutte générale contre la pauvreté.

Il ressort de certaines analyses que l'une des raisons de non satisfaction des demandes de travail est l'inadéquation de la qualification des prétendants. L'analyse présente révèle également que le chômage est un phénomène essentiellement urbain où il est au moins sept fois plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les chômeurs sont, en grand nombre, des personnes en quête d'un premier emploi (70%). Les femmes et les jeunes sont les plus touchés par le chômage et que les jeunes diplômés aussi sont de plus en plus touchés par le phénomène. Il est cependant très important également de souligner le fait que la durée de chômage est longue, en moyenne plus de quatre ans.

La croissance est une condition nécessaire à la résorption du chômage, elle n'est pas suffisante si elle n'est pas créatrice d'emplois et/ou si elle ne participe pas de la lutte contre les inégalités d'accès au marché du travail. Elle doit être complétée d'une réduction de la charge fiscale sur le travail.

Un aperçu sur l'état de pauvreté du pays montre que celui-ci s'améliore, mais de gros efforts restent à accomplir pour sortir cette population du marasme qu'il connaît depuis l'heure des temps. Et, il reste évident que le chômage est pour beaucoup dans l'état de pauvreté du Mali, et une bonne politique qui résorberait le chômage pourrait certainement en elle-même être un axe stratégique de réduction de la pauvreté.